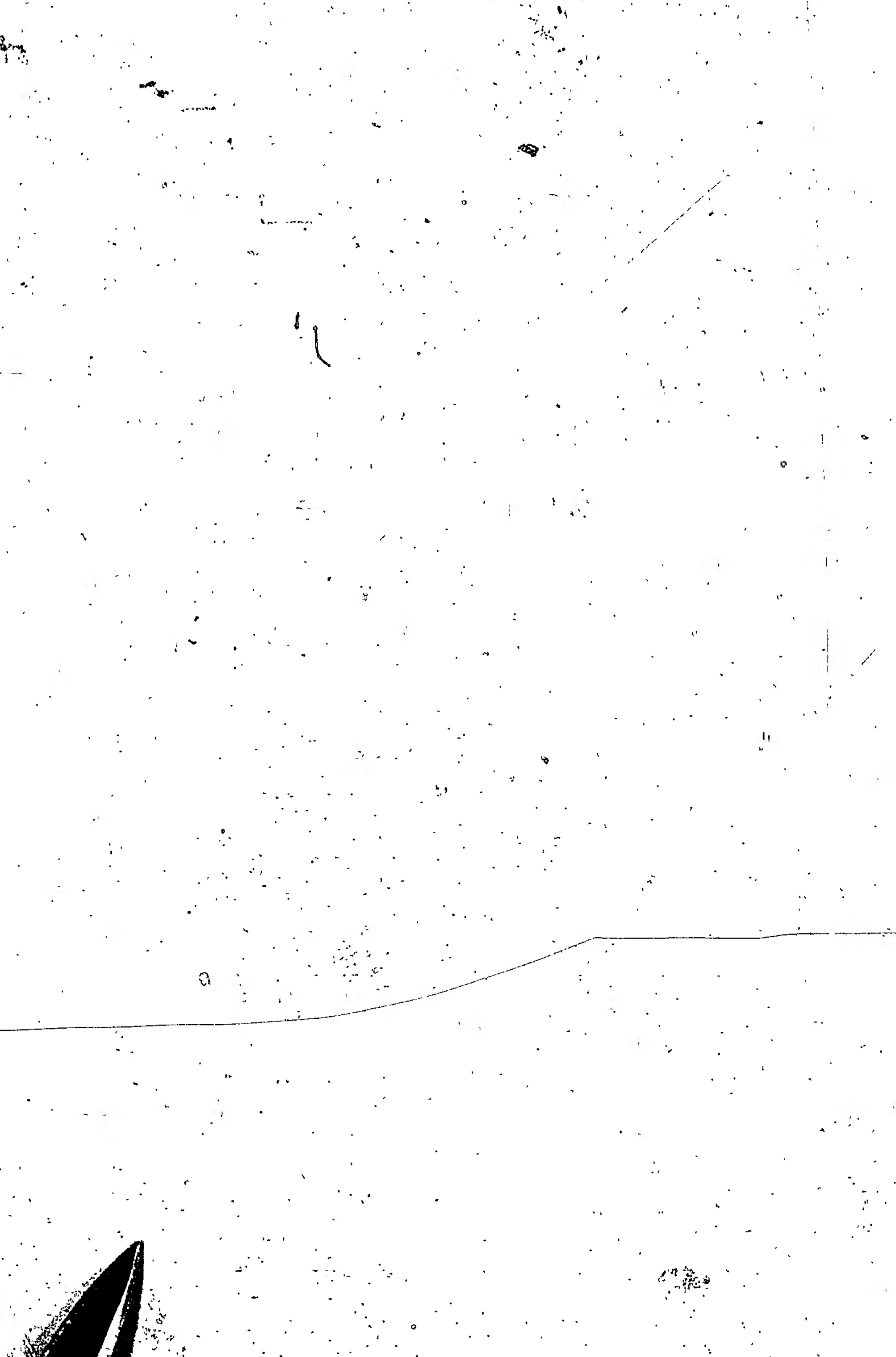
Monseigneur Louis-Philippe-Adélard Langevin, O.M.I.

PAR

ERNEST CYR
Ancien député du Comté de Provencher
au Parlement Canadien



Saint-Boniface, décembre, 1920



Monseigneur Louis-Philippe-Adélard Langevin, O.M.I.

PAR

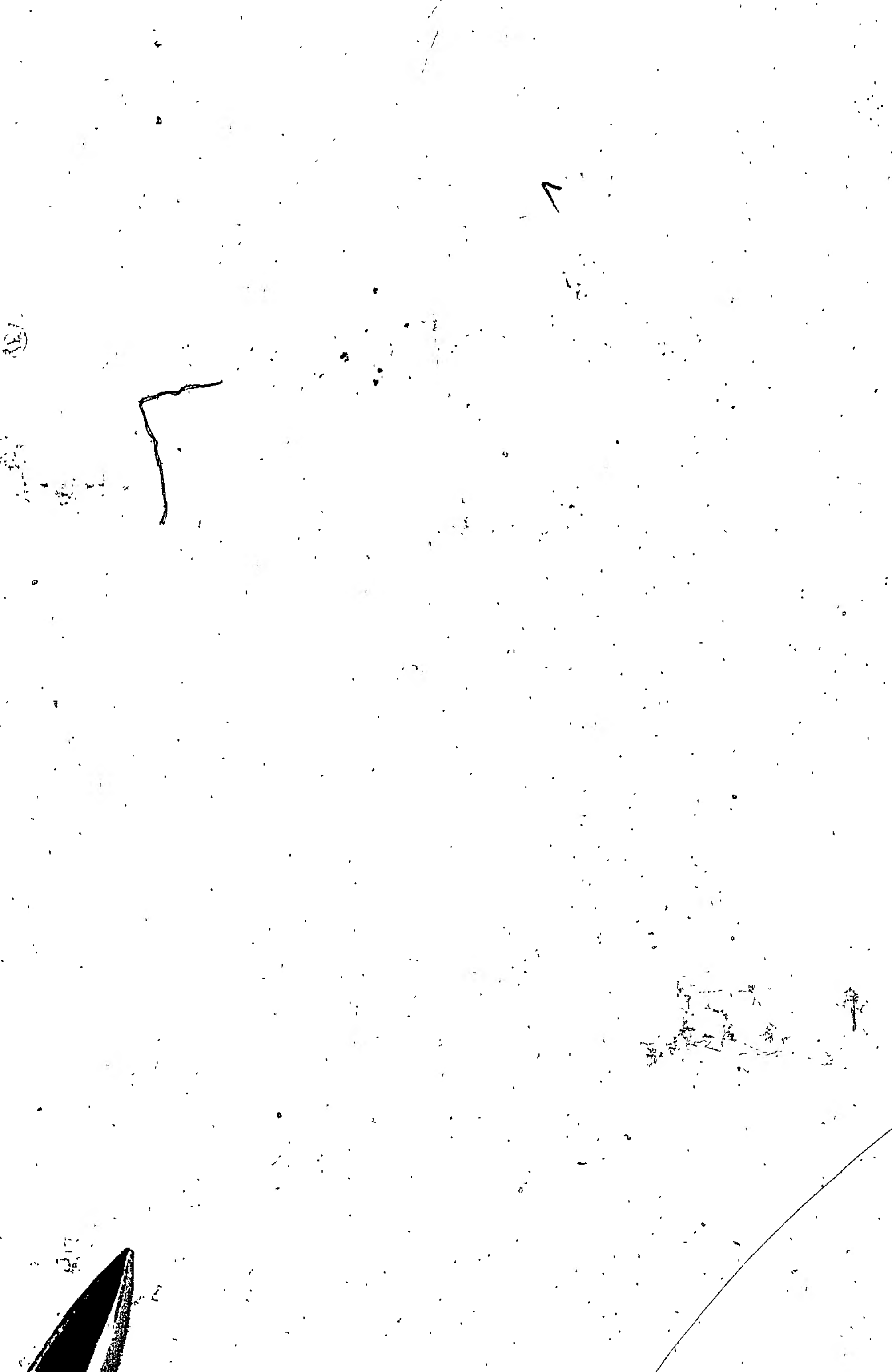
ERNEST CYR

Ancien député du Comté de Provencher
au Parlement Canadien



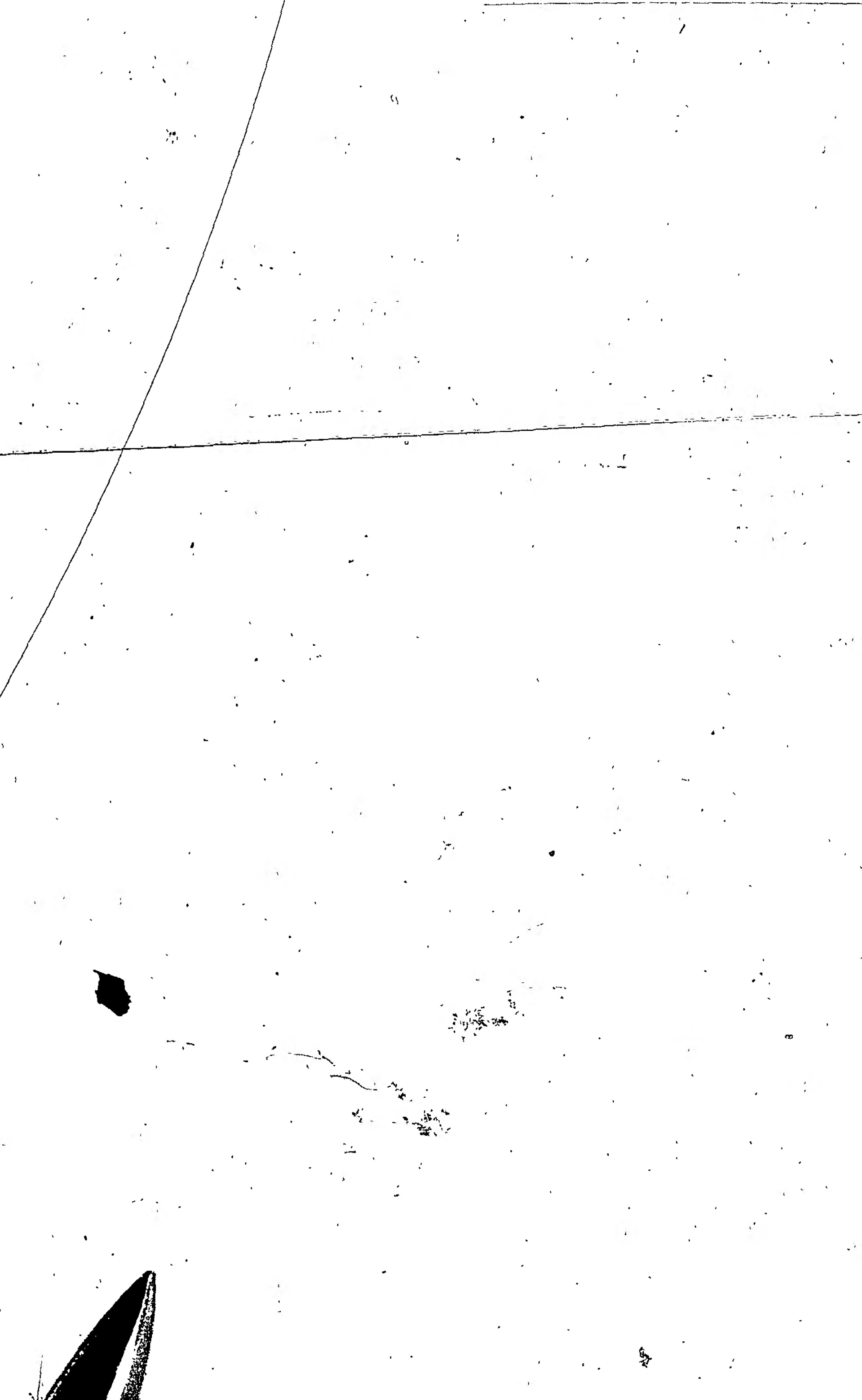


Saint-Boniface, décembre, 1920





Monseigneur Louis-Philippe-Adélard Langevin, O.M.I.
Deuxième Archevêque de Saint-Boniface



Monseigneur Louis-Philippe-Adélard Langevin, O. M. I.

Conférence donnée sous les auspices de "l'Union Canadienne," à Saint-Boniface, le 26 décembre, 1920

Monseigneur, (1)
Monsieur le Président,
Messieurs du clergé,
Mesdames et Messieurs,

Pour la deuxième fois, j'ai l'honneur de me rendre à l'aimable invitation de l'Union Canadienne. Si je prise beaucoup cette marque d'appréciation, je n'ai pas la présomption de croire qu'elle m'est personnelle, mais qu'elle est due plutôt à la mémoire du grand et vénéré prélat dont tous ont conservé le pieux souvenir.

En prenant ce soir pour sujet de ma conférence, la vie de Monseigneur Langevin, je sens plus que jamais le besoin de faire appel à toute votre bienveillance. Après avoir dans des conférences antérieures esquissé la vie de Mgr Provencher et de Mgr Taché, il m'a semblé que quelques considérations sur la vie et les oeuvres du grand archevêque qui fut leur digne successeur, formeraient comme un écrin, quelque modeste qu'il soit, où seraient conservés les traits les plus saillants qui ont marqué la vie de ces trois grands apôtres dont l'Eglise et la patrie canadienne s'honorent à juste titre.

Je n'ai certes pas plus que dans les deux études précédentes, la présomption de croire que, soit dans la forme ou dans le choix des divers événements sur lesquels Mgr Langevin a imprimé si fortement sa grande personnalité, je puis en aucune manière rendre justice au sujet que des plumes plus autorisées ont déjà mis en pleine lumière. Je veux simplement, ce soir, offrir à la jeunesse canadienne un des exemples les

(1) Sa Grandeur Mgr A. Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface.

plus frappants de ce que la force de volonté, unie à des vertus et à des aspirations nobles et généreuses, peut accomplir dans toute carrière où la Providence nous appelle. Si tous ne peuvent être évêques, ces élus que Dieu se choisit pour être les gardiens fidèles des enseignements de son Eglise, tous du moins peuvent aspirer légitimement à être de ceux que l'on pourrait appeler les évêques du dehors et, certes, l'histoire est remplie des noms de laïques qui ont illustré l'Eglise dont ils ont été les plus ardents défenseurs.

En prononçant ce soir devant cet auditoire distingué le nom de Mgr Langevin, il me semble entendre vibrer dans vos coeurs les accents émus qui pendant tant d'années retentirent à travers le Canada, protestant au nom de la justice et de l'équité, contre la violation de nos droits les plus sacrés. *Depositum custodi*: "garde le dépôt". Oui, Mesdames et Messieurs, jamais dépôt ne fut confié en des mains plus vaillantes que celles de celui que l'on a appelé avec raison "le grand blessé de l'Ouest". Il aurait pu ajouter à cette fière et si réconfortante devise: "Lutter c'est vivre", car jamais évêque, dans notre pays du moins, ne débuta dans la carrière épiscopale sous un aussi lourd fardeau de responsabilités. Sous le souffle des passions anti-religieuses et nationales, nos droits méconnus; la violation du sanctuaire de la famille dans l'éducation de nos enfants; les cruelles et outrageantes lois contre l'usage de la langue que nous avons appris à balbutier sur les genoux de nos mères françaises et catholiques; tel fut pour l'illustre archevêque cet héritage qu'un coeur moins fort et moins vaillant aurait redouté d'accepter.

Nous pouvons dire que l'épiscopat de Mgr Langevin fut marqué jusqu'à la fin par l'héroïsme du martyr. Héritant d'une situation qui, hélas! semblait au début plus que désespérée, en montant sur le siège archiépiscopal de Saint-Boniface, que venait d'illustrer l'un de nos plus grands évêques canadiens, la houlette du nouveau pasteur devint une épée pour la défense du troupeau que son illustre prédécesseur lui avait confié. Comme cet héroïque officier français, entouré de ses soldats mourants et succombant lui-même sous la mitraille allemande, il s'écria: *"Debout les morts!"* C'était bien là le cri de ralliement de cet évêque canadien jetant l'espoir dans l'âme de son peuple que le vent de la persécution menaçait de balayer de nos plaines fécondes de l'Ouest Canadien. Sous

son impulsion, à sa voix vibrante comme un clairon d'appel, les catholiques se comptèrent, serrèrent leurs rangs et, dans un suprême effort, disputèrent à l'ennemi pied à pied le terrain, où depuis de longues années déjà se livrait ce combat homérique pour la revendication de leurs droits. Tel fut l'homme, tel fut l'évêque que la Providence suscita à cette heure si grave de notre histoire.

Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin naquit à Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 23 août 1855, du mariage de François-Théophile Langevin, notaire, et de Marie-Paméla Racicot, soeur de feu Mgr Racicot, ancien évêque auxiliaire de Montréal. Il grandit au sein de sa famille dans une atmosphère de vertus et d'esprit chrétien. Le respect pour l'autorité de l'Eglise et partant pour ses ministres, était proverbiale dans cette famille. C'est ainsi que prit naissance dans l'âme de l'enfant ce profond respect pour cette église, dont il devait être plus tard un des plus vaillants défenseurs. A cette qualité, qui doit primer dans tout foyer chrétien, s'ajoutait l'attachement au sol, à la paroisse qui fut le berceau de notre race et qui marqua et imprima si profondément dans l'âme canadienne-française toutes les caractéristiques qui la distinguent. L'amour de la patrie s'incarna donc dans l'âme de l'adolescent à mesure que se développait son intelligence. Avec les premiers rudiments de notre histoire, il nous est permis de supposer qu'à la lecture des faits héroïques qui illustrèrent nos ancêtres, à la vue du Mont-Royal, dominant dans le lointain, les fertiles plaines où s'étale dans un splendide décor le village natal, il dut voir comme dans une vision, défiler les bandes iroquoises, ces farouches guerriers sauvages que l'immortel fondateur de Ville-Marie, Monsieur de Maisonneuve, sut dompter et ramener à la civilisation.

N'eut-il pas alors, à l'aurore de sa vie, comme un pressentiment qu'il aurait lui aussi, plus tard, à lutter contre ceux que l'on pourrait qualifier d'Iroquois modernes qui, s'ils ne font pas usage du scalpel, s'attaquent avec un raffinement de cruauté à l'âme de nos enfants. Quoi qu'il en soit, il aima son pays d'un amour profond et inaltérable, et ces deux mots de religion et patrie faisaient vibrer chez lui des accents dignes de la plus haute éloquence.

Ce fut au Collège de Montréal que fut confiée l'éducation de cet enfant au coeur chaud, à l'imagination vive, à l'intelli-

gence brillante. Tous les témoins de cette époque de sa vie le représentent comme un étudiant pieux et laborieux, mais d'un caractère expansif, parfois même d'une gaieté débordante. Comment ne pas aimer cette joyeuse jeunesse, précédant une vie de hautes vertus et une oeuvre austère. Il est des âmes d'enfant où la parole divine jette au moment même où elle est semée, des racines qui vont toujours s'affermissant, sans être jamais ébranlées. Cette parole, goûtée en même temps que reçue, pénètre aussitôt dans les profondeurs du coeur et de la conscience. La foi se développe sans secousses; la jeunesse ne fait que rendre plus ardentes ces convictions de l'enfance où l'âge mûr trouvera toute sa force, et la vieillesse, sa couronne et sa consolation.

Nous pouvons dire que Mgr Langevin eut cette rare destinée. Le jeune élève se fit remarquer par sa grande piété en même temps qu'il brillait au premier rang dans ses classes où il eut pour compagnons des hommes qui se distinguèrent dans l'apostolat et dans la vie civile.

Il entra au Grand Séminaire de Montréal en 1877 pour y faire ses études théologiques. Il reçut la tonsure des mains de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, le 30 mai 1878, et les ordres mineurs le 21 décembre suivant. Malgré le mauvais état de santé dans lequel il se trouvait, il reçut le sous-diaconat le 7 juin 1879 et le diaconat le 24 août 1880. On eut de fortes craintes à cette époque que le jeune lévite ne pourrait continuer ses études. Le 1er septembre 1880 il entrait au Collège Sainte-Marie, tenu par les Révérends Pères Jésuites, où il put continuer ses études théologiques qu'il avait dû suspendre pour cause de santé.

L'année 1881 le trouva en face de ce problème angoissant du choix de la vocation. Il avait alors 25 ans, à l'âge où tout exhubérant de vie, il voulait bien, certes, consacrer sa vie au service des autels, mais une voix mystérieuse se faisait entendre dans cette âme, avide de dévouement et de sacrifices, et lui faisait entrevoir la voie large et douloureuse de la vie du missionnaire. Cette nature généreuse ne pouvait hésiter longtemps et, après avoir consulté son directeur spirituel, le vénéré M. Collin, prêtre de Saint-Sulpice, il entra au Noviciat des Oblats de Marie Immaculée, où il prit le saint habit le 24 juillet 1881.

Il avait trouvé sa voie dans cette Congrégation religieuse dont il devait être un des membres les plus illustres. Il allait continuer la chaîne des oeuvres apostoliques dont ces héroïques missionnaires ont entouré presque toute l'Amérique du Nord. Deux semaines à peine après sa prise d'habit, il écrivait à M. Collin, son ancien directeur: *"Je ne puis oublier que c'est vous qui m'avez manifesté la volonté de Dieu sur moi, vous qui m'avez soutenu et encouragé dans le travail de ma seconde vocation, mille fois plus pénible que celui de la première. Ah! ne m'abandonnez pas, maintenant que la lutte n'est pas encore terminée."* On sent dans ces dernières lignes combien furent vives et ardentes les luttes qui se livrèrent dans cette âme généreuse et assoiffée d'apostolat. Ce fut le 30 juillet 1882, quelques jours après avoir prononcé ses voeux, qu'il reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr Fabre.

Le Père Langevin était né orateur. Son tempérament ardent, aidé par de fortes études théologiques, devait en faire un des premiers orateurs sacrés du Canada. Au physique, taille moyenne, front large, yeux vifs et perçants, voix claire et vibrante, il s'emparait facilement de son auditoire. Il fut chargé en 1882 de l'évangélisation d'un grand nombre de paroisses, où il accomplit une grande somme de bien. Ses supérieurs, reconnaissant en lui un sujet d'élite, quoique prêtre depuis trois ans seulement, l'appelèrent à la direction du Grand Séminaire d'Ottawa, affilié à l'Université de cette ville. Il ne fut pas lent à se mettre à la hauteur de sa tâche, et sa charge de directeur, en même temps que celle de professeur de théologie lui laissèrent peu de loisirs. C'est ainsi que, dans les heures avancées de la nuit, l'on pouvait voir briller à une des croisées du sombre édifice une solitaire lumière éclairant l'humble chambre du religieux, se préparant par de fortes études au sublime apostolat auquel le destinait la Providence.

Tous les séminaristes qui eurent le bonheur de recevoir leur formation sous sa direction, — et ils sont nombreux, — s'accordent à dire qu'il fut pour eux un véritable père.

A-t-on songé quelquefois à ces hôtes laborieux de nos séminaires, absorbés dans l'étude des sciences divines? Que de prélats illustres et de saints prêtres sont sortis de ces ruches mystérieuses, où s'élaborent dans la retraite et le silence, les programmes pour les conquêtes futures du sacerdoce. Mgr

Langevin conserva toujours un souvenir ému des années qu'il passa dans cette maison bénie d'Ottawa. C'est ainsi que plus tard il établit, dans sa ville épiscopale, ce Petit Séminaire, édifice imposant qui fait aujourd'hui l'orgueil de cette ville.

En 1890, il fut appelé à Paris, pour assister à une réunion des membres de sa Congrégation se vouant spécialement à l'enseignement, surtout dans les Juniorats. Tout en admirant les beautés de la vieille Europe, cette âme, si remplie de sa vocation, écrivait les lignes suivantes:

"Tout est beau, splendide, à Versailles et au Louvre. Ces palais des rois nous offrent des splendeurs qui nous font rêver; mais je préfère l'ancienne abbaye royale: Royaumont, où les Oblats ont eu longtemps leur résidence; cette abbaye me rappelle une royauté vraiment chrétienne, sans mollesse et sans reproche, et j'ai considéré longtemps les tombeaux et les caveaux funèbres de Saint-Denis qui nous disent si éloquemment que toute gloire humaine passe comme l'ombre, et qu'à Versailles comme ailleurs tout aboutit au tombeau. A quoi ont servi à tous ces fiers seigneurs, à toutes ces grandes dames, leurs coupables folies et leurs beaux atours, s'ils ont perdu leur âme?"

Il revint au Canada au mois d'octobre de la même année, où il s'occupa de différentes oeuvres dans le diocèse d'Ottawa. Ce fut le 1er juillet 1893 qu'il arrivait à Saint-Boniface pour occuper le poste de Vicaire des Missions, c'est-à-dire représentant immédiat du Supérieur Général des Oblats pour toutes les maisons et résidences que ces religieux possédaient dans le diocèse de Mgr Taché. Il établit sa résidence à Sainte-Marie de Winnipeg, dont il devint le curé. Ce fut au milieu de ces travaux absorbants de la direction des missions et de la cure de Sainte-Marie que la mort du grand archevêque, Mgr Taché, vint répandre la consternation dans son immense diocèse. C'est alors que le Père Langevin, que la Providence avait marqué comme son successeur, pouvait écrire: *"C'est fini, Mgr Taché n'est plus. J'ignore l'avenir, mais il m'épouvante. J'ai confiance dans le Seigneur. Que le Coeur Sacré de Jésus ait pitié de moi."*

Il fut sacré Archevêque de Saint-Boniface le 19 mars 1895; il avait alors 39 ans. Mgr Fabre, Archevêque de Montréal, fut l'évêque consécrateur, et NN. SS. Duhamel, archevêque d'Ot-

tawa, et Grandin, O.M.I., évêque de Saint-Albert, remplirent le rôle d'évêques assistants. Cette cérémonie du sacre eut toute la splendeur que seule l'Eglise catholique peut déployer, lorsqu'elle officie au sacre de ses pontifes. Dans son mandement de prise de possession, il définit avec vigueur et noblesse l'attitude qu'il allait prendre, dans la défense de nos droits:

"*Comme hommes libres,* disait-il, *comme chrétiens surtout, nous devons maintenir les droits inaliénables que la loi naturelle confère aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants. Au nom de ces droits sacrés, sauvegardés par les traités les plus solennels, les promesses royales elles-mêmes, et reconnus par le tribunal de l'Empire Britannique et de la Province de Manitoba, nous ne cesserons de réclamer nos écoles catholiques.*"

Le cadre restreint de cette étude ne me permet pas d'appuyer sur bien des événements de sa vie, événements qui ont précédé sa nomination au siège archiépiscopal de Saint-Boniface. Il me faut maintenant entrer dans la phase héroïque et douloureuse de la vie du grand archevêque. Ne disait-il pas un jour lui-même qu'en montant sur le siège archiépiscopal de Saint-Boniface, il montait au calvaire. Il y monta bravement, tout comme les martyrs entraient dans l'arène pour y être dévorés par les bêtes fauves.

La question des écoles manitobaines fut le champ où venait de tomber cette grande victime, Mgr Taché. Ca été le rôle de l'Eglise à travers les siècles de lutter constamment contre l'erreur sous quelque forme qu'elle se présente. Lorsque ses persécuteurs la croyait à jamais anéantie, elle se relevait plus forte et plus courageuse pour la lutte. Mgr Langevin arrivait au moment où cette grave question des écoles entrait dans sa phase la plus aiguë. Fort de son autorité de Pasteur, il n'hésita pas à se jeter dans la lutte. Les tristes et pénibles exigences de la politique le révoltèrent au suprême degré. Ah! cette enjoleuse, qui de ses bras noueux attire ses adeptes sur sa poitrine de bronze pour mieux les broyer, a fait bien des victimes. Cet évêque, droit et fier, de cette fierté qui brille au-dessus de toutes les causes nobles et généreuses, ne pouvait accepter de compromis lorsqu'il s'agissait des droits inaliénables de la minorité catholique et française dans ce pays.

Cet homme de Dieu, cet apôtre qui, jusqu'au jour où il se jeta dans la tourmente, avait goûté les douceurs de la vie reli-

gieuse à l'Université d'Ottawa, où il brilla par ses vertus et sa science, sentit monter à son coeur l'amertume qui devait le submerger. Il ne voulut jamais se plier aux menées diplomatiques des hommes d'État qui, s'il en fut de sincères, il en fut d'autres n'appartenant pas à notre race qui, sous le couvert de l'autonomie des provinces en matière d'éducation, violèrent les lois de la justice et de l'équité et se déshonorèrent avec leur gouvernement qu'une majorité servile et sectaire a maintenu au pouvoir dans cette province de Manitoba depuis 1890. Malgré les changements de gouvernement qui ont eu lieu depuis, toujours on a refusé de nous réintégrer dans nos droits de citoyens libres dans un pays où la majorité se targue avec tant d'emphase du *Fair Play* britannique.

Est-il étonnant que la grande âme de Mgr Langevin ait éclaté en traits de feu contre les spoliateurs et ait pu quelquefois, sous l'empire de la plus profonde indignation, blesser quelques-uns des acteurs dans ce drame tragique où se débattait l'âme canadienne-française qu'il défendait avec tant de courage et d'héroïsme.

Mais s'il fut ardent dans la lutte et si par ricochet, quelques-uns de ses traits avaient pu blesser, certains de nos hommes politiques, catholiques et français, c'est alors qu'il donnait la mesure de son esprit de justice et de sa grandeur d'âme Un de ces derniers fut un jour mandé par le digne curé de l'époque, qui lui dit:

"Je désirais vous voir pour vous dire ce que Mgr Langevin m'a demandé de vous transmettre. Sa Grandeur regrette ce qui s'est passé et me prie de vous dire, personnellement, qu'Elle s'est trompée à votre égard."

Voilà, certes, un trait qui démontre, avec une bonté de coeur peu ordinaire, des sentiments nobles et élevés qui font honneur au grand archevêque. Est-il étonnant que, dans ces temps de crises politiques, où nos intérêts religieux étaient en jeu, il se soit trouvé des hommes politiques, excellents catholiques d'ailleurs, à quelque parti qu'ils appartinssent, qui eurent des divergences d'opinion, quant aux moyens à prendre pour obtenir justice? *"Errare humanum est."* Ce que nous pouvons affirmer c'est que tous furent de bonne foi dans l'expression de leurs opinions et dans l'attitude qu'ils prirent sur cette question si épineuse de nos droits scolaires et du main-

tien de notre langue. Ce sera à la gloire et à l'honneur des catholiques du Manitoba qu'aucune défection n'eut lieu parmi eux, quant aux principes dans la revendication de leurs droits.

Comme tous les hommes de valeur, Mgr Langevin eut à souffrir des critiques de gens qui n'ont pu comprendre tout ce que cette âme d'apôtre recélait de zèle et de dévouement pour le bien de l'Eglise et de sa race. On n'ignore pas que dans l'ordre spirituel, plus encore que dans l'ordre temporel, celui qui n'a pas souffert n'a pas aimé. Il dut faire quelquefois le sacrifice de fortes amitiés. Le combat entre les devoirs que prescrit la conscience et les égards qui demeurent dus aux personnes, entre les droits de la vérité et de l'affection, est une des épreuves les plus dures que puisse connaître une âme délicate.

Il est des hommes et il est des causes qui grandissent dans la souffrance et dans la défaite. La cause de l'Eglise est de celles-là, et la première; Mgr Langevin est un de ces hommes, et l'un des premiers pour nous, catholiques de l'Ouest Canadien. Comme le Christ sur la mer de Galilée, il resta ferme au milieu de la tempête qui grondait de tous côtés. Sans relâche comme sans défaillance, sa voix éloquente tonna contre l'ostracisme et les lois outrageantes qu'une majorité brutale, — qu'on me pardonne le mot, — a maintenues jusqu'à ce jour dans nos statuts provinciaux.

Mesdames et Messieurs, on comprendra combien il est difficile, dans une courte étude, de relater tous les événements importants qui ont marqué la vie de Mgr Langevin, surtout pendant ses vingt années d'épiscopat. Doué d'une force de volonté inébranlable, unie à une activité inlassable, les oeuvres qu'il a accomplies dans son vaste diocèse exigeraient des volumes pour lui rendre justice. Non seulement il continua les oeuvres établies par son illustre prédécesseur, mais de nombreuses fondations surgirent sous son impulsion: paroisses nouvelles, instituts religieux, communautés d'hommes et de femmes, que sa sollicitude de pasteur appelaient dans son diocèse, fondation de l'Institut des Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée; construction de la nouvelle cathédrale, dont nous sommes si fiers; érection du Petit Séminaire, que j'ai déjà mentionnée.

On se rappelle que certains journaux de la ville voisine (Winnipeg) se sont plu quelquefois à accuser Mgr Langevin de mettre les intérêts de la langue française au-dessus des intérêts religieux. Quel plus éclatant démenti pourrait-il leur donner que celui du zèle ardent qu'il déploya pour l'extension de la foi chez les catholiques de langue étrangère. La presse, ce puissant levier, fut l'arme dont il se servit pour atteindre les foyers, et partant l'âme de ses diocésains, à quelque nationalité qu'ils appartinssent. C'est ainsi que les Polonais, les Hongrois, les Allemands, les Bohémiens et les Ruthènes eurent leurs journaux; et Dieu sait au prix de quels sacrifices, financiers et autres, le grand apôtre fonda ces journaux destinés à faire tant de bien chez ces peuples de langue étrangère. S'il aima profondément sa langue maternelle, il eut au suprême degré le souci et le respect de la langue des différentes races qui habitent ce pays, afin de les sauver de l'assimilation au point de vue de la foi catholique.

On sait quels efforts et quel prosélytisme le protestantisme a faits et fait encore pour capter la confiance et partant l'âme de ces catholiques de langue étrangère. Mgr Langevin sut donc, par le moyen de la presse catholique, endiguer ce mouvement contre nos croyances religieuses. Ceux qui connaissent quelque peu ce qu'il en coûte, hélas! pour maintenir un seul journal, comprendront tout ce qu'il a fallu de courage, d'énergie et de persévérance pour mener cette grande oeuvre à bonne fin. Il y réussit cependant, et c'est ainsi qu'aujourd'hui le journal catholique pénètre au sein de ces familles et vient les réconforter, en leur rappelant dans leur langue le souvenir de la patrie absente, avec l'espérance que dans une dernière et suprême migration, ils atteindront un jour la grande patrie.

Nous pouvons donc rendre à l'illustre archevêque le témoignage que non seulement il conserva le dépôt qu'il avait juré de garder, mais qu'il le fit fructifier au centuple. Mais, c'est la grande leçon de la vie, les âmes ardentes usent bien vite la frêle enveloppe humaine.

Il ne voulut cependant jamais admettre qu'il était souffrant, malgré qu'il fût à différentes époques obligé de se rendre à l'hôpital. C'est ainsi que, au mois de juin 1912, quoique souffrant, il se rendit à Montréal pour assister au premier Congrès de la Langue française au Canada. Toutes les sommités reli-

gieuses et civiles du Canada français et catholique s'y étaient donné rendez-vous. On comprendra que le grand archevêque patriote ne pouvait manquer cette occasion unique, pour revendiquer les droits de ses compatriotes de l'Ouest Canadien. Dans un magistral discours prononcé avec cette haute et vibrante éloquence dont il était si bien doué, il s'écria:

"La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des coeurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons nous le gardons." C'est la fière réplique du vieux gouverneur Frontenac à l'envoyé anglais qui lui demandait de rendre ses canons: "Viens les prendre!" Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens-français à la frontière de Québec, et de leur dire: "Hors de là vous n'êtes plus chez vous."

"Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang. Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte glorieusement sur tous les océans, nous lui jurons avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos liberté, et nous clamons à tous les échos du pays la vieille devise normande: "Dieu et mon droit."

"Pour nous, la patrie s'étend jusqu'au dernier morceau de terre canadienne, jusqu'à la dernière motte, jusqu'au dernier brin d'herbe. Chacun de nous l'emporte avec lui dans son coeur, comme un trésor sans prix; et l'exilé mourant loin des siens et de la douce terre natale évoque avec amour l'âme de la patrie, lui envoie encore son souvenir le plus affectueux, et lui réserve, avec Dieu, le dernier battement de son coeur."

Cette pièce d'éloquence, ajoutée à tant d'autres, placent Mgr Langevin au premier rang parmi nos grands orateurs.

Au mois de juillet suivant, il ouvrit le Carmel de Saint-Boniface. Semblable à certains arbres bénis, l'Eglise porte, en même temps, des fleurs et des fruits; des fleurs qui charment la solitude des cloîtres et dont les parfums embaument l'atmosphère spirituelle, des fruits qui nourrissent l'humanité

de leur précieuse substance. Au nombre de ses fruits nous pouvons placer la vie et les oeuvres de Mgr Langevin. Sa voix qui s'élevait si souvent, chaude et cinglante contre nos persécuteurs, se faisait douce et persuasive, lorsqu'il s'adressait à la jeunesse de nos collèges et de nos pensionnats de jeunes filles. Qui ne se rappelle ses éloquentes et vibrantes allocutions, lorsqu'il demandait aux jeunes de rester toujours fidèles à la foi des ancêtres et aux enseignements de notre histoire. Notre patrie le Canada, leur disait-il, est un des plus beaux pays du monde. Notre histoire est enrichie de faits dont nous avons raison de nous énorgueillir. Soyez fiers d'être Canadiens-français; que jamais vos lèvres ne souillent notre belle langue; portez toujours haut et ferme le drapeau de la foi, où sont inscrits les hauts faits d'un passé glorieux. Oui, cet évêque dont la parole était toute de feu, lorsqu'il s'agissait de la défense de nos droits, se faisait tendre et affectueux pour les enfants; il était bien le disciple du Divin Maître, appelant à lui les tout-petits. C'est dire que dans cette âme d'apôtre il y avait place pour tous les sentiments nobles et élevés.

Mgr Langevin fit plusieurs voyages en Europe dans le cours de ses années d'épiscopat. En 1896 il s'embarqua pour la France, et de là il se rendit à Rome où il fut reçu en audience privée par Léon XIII. A son retour, il arrêta à Lourdes, où se rendent constamment des foules nombreuses venues de toutes les parties du monde, pour prier à la grotte miraculeuse. Un grand nombre de prêtres accompagnaient ce jour-là les pèlerins. Mgr Langevin fut prié de bénir la foule, mais avant de le faire, il adressa la parole aux fidèles et dans une improvisation chaude et vibrante il leur dit qu'il venait du Canada, terre autrefois française et toujours attachée à la mère-patrie et à sa langue; qu'il était Canadien-français, et partant un rejeton lointain de cette France qui avait joué un rôle si glorieux dans l'histoire, et dont les destinées étaient encore si belles. On comprendra comment cette voix éloquente d'un évêque canadien, bénissant cette pieuse foule agenouillée au pied de la grotte de la Vierge Immaculée, jeta l'enthousiasme dans cet auditoire que rien ne put comprimer. Des cris de "*Vive le Canada! Vive Mgr Langevin!*" se firent entendre, et chacun défila pour venir baiser l'anneau et recevoir la bénédiction de cet évêque, noble et fier rejeton de la vieille France.

Nous pouvons dire que partout où il a passé, au Canada comme aux Etats-Unis, dans la vieille Europe comme en Terre Sainte, il a laissé l'empreinte profonde de ses talents et de sa grande personnalité.

Le 24 mai 1913, M. l'abbé Arthur Béliveau, Procureur à l'Archevêché, fut nommé évêque titulaire de Domitianopolis et auxiliaire de Saint-Boniface. Cette nomination qu'il désirait depuis longtemps, le combla de joie. "*Jamais de ma vie je n'ai tant travaillé et tant souffert que depuis quelques mois; mais le sacre de Mgr Béliveau va m'apporter une joie débordante.*" La cérémonie du sacre qu'il était si heureux de présider eut lieu le 25 juillet 1913. C'est alors qu'il déclara que ce jour était un des plus beaux de son épiscopat de dix-huit ans.

L'énergie indomptable dont il avait fait preuve, malgré la maladie qui le minait durant les dernières années de son laborieux et si fécond épiscopat, allait enfin céder devant l'inévitable. J'ai donné au commencement de cette courte et modeste étude, comme exemple à la jeunesse, la force de volonté qui animait Mgr Langevin. Nous en avons un témoignage plus frappant encore dans les derniers jours qui précédèrent sa mort. Le 10 juin 1915, quoique très souffrant, il laissait Montréal pour se rendre à Sainte-Anne de Beaupré où, le lendemain, fête du Sacré-Coeur, il dit la sainte messe, non sans quelque difficulté. Le premier acte de son épiscopat, vingt ans auparavant, avait été de mettre sa carrière sous le patronage de la grande thaumaturge du Canada, il terminait officiellement cette même carrière en offrant le saint sacrifice au même autel, et cela le jour de la fête du Sacré-Coeur, dont il avait toujours été le dévot et fervent serviteur. Ce fut sa dernière messe!

Les atteintes d'un mal qui ne pardonne guère, l'entraînaient rapidement vers la tombe. Il revint à Montréal et on le conduisit à l'Hôtel-Dieu, où on fit tout ce qu'il était humainement possible pour enrayer le mal. Le 14 juin, dans la soirée, Mgr Bruchési, qui avait été son ami d'enfance et son compagnon de Collège, fut appelé auprès du vénérable patient et lui annonça toute la gravité de son mal. Le valeureux archevêque, ce champion irréductible de nos droits, qui avait subi tant de luttes, songeait encore à revenir dans son diocèse de Saint-Boniface, croyant qu'il ne serait alité que quelques jours.

Il eut une profonde surprise lorsqu'on lui apprit que la mort le touchait!

Il rendit son âme à Dieu le 15 juin 1915. Il mourut, comme son illustre prédécesseur, sur le sillon. La mort ne l'effraya pas trop. A ceux qui essayaient de le consoler par des paroles affectueuses, et laissaient entrevoir quelque espérance de guérison, il retrouva l'un de ses gestes de caractéristique énergie et dit nettement: *"Non; ma détermination est bien prise, et j'ai confiance en Dieu."* Ce furent ses dernières paroles.

Après vingt années d'un laborieux épiscopat, le grand lutteur, le défenseur des minorités persécutées entraît dans le repos éternel. Comme je le disais au commencement de cette étude, il laissait après lui un des plus grands exemples d'énergie soutenue que nous offre l'histoire de notre pays.

Si le premier évêque de l'Ouest, Mgr Provencher, y implanta la foi, en même temps qu'il traçait lui-même les sillons pour y faire germer le froment qui devait nourrir les tribus nomades qu'il évangélisait; si Mgr Taché, le premier archevêque de Saint-Boniface, qui devait jeter tant de lustre sur l'Eglise du Canada, développa prodigieusement l'oeuvre du premier apôtre des prairies; Mgr Langevin fut l'héroïque sentinelle préposée à la garde des oeuvres merveilleuses de ses deux illustres prédécesseurs. Si dans son diocèse de Saint-Boniface nous avons eu le bonheur d'être les témoins constants de cette vie si noble et si mouvementée, combien dans notre propre pays ont ignoré ce qu'il y avait de vertus et de nobles sentiments dans l'âme de ce grand apôtre et citoyen.

Sa mort jeta la consternation dans tout le Canada, car c'était vraiment un deuil national. Toutes les sommités religieuses et civiles prirent part à ce deuil profond. Un service funèbre fut chanté dans la cathédrale de Montréal, par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, en présence de Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, de seize archevêques et évêques et de cinq cents prêtres. Mgr Emard, l'éloquent évêque de Valleyfield, prononça son oraison funèbre. Ses restes vénérés, accompagnés de NN. SS. Bruchési et Charlebois, O.M.I., furent transportés à Winnipeg.

Le grand archevêque, qui avait subi tant de luttes dans cette ville, triomphait dans la mort. Ne disait-il pas un jour: *"Les Anglais respectent ceux qui savent se tenir debout devant eux."*

A son arrivée un cortège immense accompagna la dépouille jusqu'à Saint-Boniface. Sur tout le parcours de la rue principale de la grande ville, on voyait flotter les drapeaux en berne et près de vingt mille personnes prirent part à ce deuil. Après la messe solennelle du *requiem*, la dépouille mortelle du grand disparu fut descendue à sa dernière demeure, dans la crypte de la cathédrale, au côté de ses deux illustres prédécesseurs, Mgr Provencher et Mgr Taché. Mais sur cette tombe allaient germer des espoirs qui, toujours grandissants, ont illuminé les oeuvres religieuses et nationales dans le diocèse de Saint-Boniface. Mgr Béliveau, notre vénéré archevêque, qui avait partagé les luttes et les anxiétés qui avaient assailli l'âme si fortement trempée de Mgr Langevin, allait continuer à revendiquer noblement et fièrement les droits de la minorité catholique et française dans son diocèse.

Mesdames et Messieurs, encore quelques mots et je termine. On ne juge aisément les hommes, a dit Solon, qu'après leur mort. En effet, en face de la tombe de ceux qui ont traversé notre vie, la pauvre nature humaine, en s'attendrissant, adoucit l'âpreté de ses jugements. Mgr Langevin fut à la fois homme d'action et homme de pensée. En même temps qu'il travaillait au salut des âmes, il élevait à sa race un monument impérissable qui redira aux générations futures tout le zèle qu'il déploya pour la défense de l'Eglise et de notre langue. Sa voix, si nerveuse et si vibrante, prenait souvent des accents d'une infinie douceur. Né pour combattre et pour aimer, il était charmant et terrible comme le type de la vertu armée pour la vérité. Tout entier à l'action et au combat, il s'appliquait d'abord à relever le courage de ses ouailles, à les ramener en ligne, à les pénétrer du sentiment de leurs forces. Il était trop ferme sur les principes pour traiter une question grave sans exciter de vifs mécontentements. Bien rare, d'ailleurs, sont ceux qui ont pu défendre carrément la vérité sans blesser leurs ennemis absolus et leurs tièdes amis. Si tout le monde ne l'aimait pas, tous finissaient par lui rendre justice.

Certains hommes qu'il combattait ont pu blâmer la forme un peu âpre de sa parole, mais ils s'inclinaient devant l'éclat de son mérite. Les vendeurs du temple ne trouvèrent-ils pas âpre le fouet du Divin Maître qui les chassaient de l'asile de la prière. On ne viole pas impunément le sanctuaire de la famille, ce temple où l'âme de l'enfant naît et grandit sous l'aile maternelle de l'Eglise. Les persécuteurs des minorités catholiques ignorent-ils que le Christ n'avait que douze apôtres

et qu'ils ont conquis le monde? Ils peuvent en prendre leur parti: la voix de nos évêques ne cessera de faire entendre le cri des consciences opprimées.

Mgr Langevin avait toutes les qualités du lutteur: l'esprit chevaleresque, l'intrépidité, la persévérance. Avant tout homme de coeur; délicatesse extrême de sentiments; amitié franche, solide, inaltérable, malgré certaines brusqueries et peut-être à cause d'elles; amour du devoir poussé jusqu'à l'héroïsme; passion pour les droits et la liberté de l'Eglise, passion de fils pour sa Divine Mère. Comme tous les hommes d'une conviction profonde, il était facile à l'émotion et à l'enthousiasme. Non pas que sa tournure d'esprit ne laisse souvent place à l'ironie; sa conversation en fait foi, il a souvent des mots et des indignations qui brûlent comme un fer chaud. Mais en revanche, il est prompt à admirer et à rendre éloquemment son admiration. Il ne peut voir passer le mal, la faiblesse, la servilité, la honte, sans éclater; le bien, le courage, la dignité, l'honneur le trouvent plus empressé encore à les saluer et à les applaudir. En quels termes pourrais-je exprimer toute la chaleur du coeur, l'ardeur de la conviction, la grande piété, en un mot la beauté de l'âme.

Mesdames et Messieurs, de grandes leçons et de nobles exemples se dégagent pour nous de cette vie si bien remplie. Si, comme nous devons le croire, l'attachement à notre foi et l'amour pour notre langue peuvent être comptés au nombre de nos grands intérêts religieux et nationaux, Mgr Langevin a donné à l'Eglise et à sa patrie ce que lui donne le soldat, tombant sur le champ de bataille. L'énergie indomptable qu'il déploya pour la défense du droit, servira à combattre cet espèce d'affaissement moral qui nous éloigne trop souvent des âpres et rudes sentiers du devoir.

En terminant, me sera-t-il permis d'espérer que l'auditoire si sympathique qui m'a fait l'honneur de m'écouter aura trouvé dans ces quelques notes biographiques un délassement et un plaisir. Quel charme, en effet, de vivre par la pensée au milieu d'âmes d'élite! On échappe pour un moment aux idées étroites, aux sentiments mesquins, aux conversations frivoles et à toutes les vulgarités. Joubert, je crois, a dit que les livres consolent des hommes. Il y a des âmes qui valent des livres, et de beaux livres. A passer quelque temps dans leur compagnie, on fait plus que se donner le plus noble des plaisirs: on s'élève et on devient meilleur.